



MRC de Sept-Rivières

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE SEPT-RIVIÈRES**

**AVIS PUBLIC
ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL
DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 2022**

AVIS EST DONNÉ QUE, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), le conseil de la MRC de Sept-Rivières a adopté, lors de la séance régulière du 14 décembre 2021, le calendrier des séances pour l'année 2022

	Date	Type
Janvier	Mardi, le 18 à 16 h 30	Régulière
Février	Mardi, le 15 à 16 h 30	Régulière
Mars	Mardi, le 15 à 16 h 30	Régulière
Avril	Mardi, le 19 à 16 h 30	Régulière
Mai	Mardi, le 17 à 16 h 30	Régulière
Juin	Mardi, le 21 à 16 h 30	Régulière
Juillet	Mardi, le 19 à 16 h 30	Régulière
Août	Mardi, le 16 à 16 h 30	Régulière
Septembre	Mardi, le 20 à 16 h 30	Régulière
Octobre	Mardi, le 18 à 16 h 30	Régulière
Novembre	Mercredi, le 23 à 16 h 30	Régulière budget MRC
Décembre	Mardi, le 13 à 16 h	Spéciale budget TNO
Décembre	Mardi, le 13 à 16 h 30	Régulière

DONNÉ à Sept-Îles, ce 15^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-et-un.

SIGNÉ

Alain Lapierre, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

- CERTIFICAT DE PUBLICATION -

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC de Sept-Rivières le 15 décembre 2021 et l'avoir affiché sur le babillard prévu à cette fin à l'entrée principale du centre administratif de la MRC de Sept-Rivières le même jour.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour du mois de décembre 2021.

SIGNÉ

Alain Lapierre, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier